

Commune de PINS-JUSTARET



Envoyé en préfecture le 12/08/2026
Reçu en préfecture le 12/08/2026
Publié le 12/08/26
ID : 031-213104219-20260812-DEC2026_57-AR

Commune de PINS-JUSTARET

DECISION N° 2026-57

Portant Avenant n°1 au marché de Maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement du restaurant scolaire

Le Maire de PINS-JUSTARET ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération 2026-02-03 en date du 22 mars 2026 par laquelle le Conseil municipal a chargé Monsieur le Maire, par délégation, à prendre toute décision concernant la préparation la passation l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres,

Vu la décision 2026-01 portant attribution du marché public de maitrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation du restaurant scolaire,

Considérant que le cabinet MUTIKO, mandataire du groupement a changé de raison sociale,

DECIDE :

Article 1er :

La Commune de Pins-Justaret approuve et autorise le Maire à signer le projet d'avenant n° 1 au marché de maitrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation du restaurant scolaire passé avec le groupement dont le cabinet MUTIKO Architectes 16 rue Arnaud VIDAL 31000 TOULOUSE était mandataire afin de prendre acte du changement de raison sociale de celui-ci qui est dorénavant :

SOLTA ARCHITECTES
Société A Responsabilité Limitée
10 rue Achille VADIEU
31400 TOULOUSE
RCS Toulouse : 810 649 426
SIRET : 810 649 426 000 22

Article 2 :



Envoyé en préfecture le 12/08/2026

Reçu en préfecture le 12/08/2026

Publié le

12/8/26

Recevoir
Levraut

ID : 031-213104219-20260812-DEC2026_57-AR

La présente décision sera publiée et peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Article 3

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Pins-Justaret, le 12/08/2026.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

